Bulletin : Philosophie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **9 (1876)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

mais nous y marchons. Les *Prophètes* de M. Reuss contribueront à nous faire avancer dans cette direction. H. VUILLEUMIER.

Lausanne.

PHILOSOPHIE

DE L'AUTORITÉ OU LA PHILOSOPHIE DU PERSONNALISME [1].

L'auteur se propose de rechercher le siége de l'autorité, spécialement de l'autorité en matière religieuse. Pour les uns elle réside dans l'église, pour les autres dans la Bible. Mais c'est là une vue erronée. L'église, dit-on, est infaillible, et cependant n'est-ce pas avec une raison faillible qu'il faut accepter ses enseignements? De même lorsque le missionnaire apporte l'Evangile aux païens, ne le leur présente-t-il pas pour qu'ils l'acceptent au moyen de leur raison? N'est-ce pas demander « à leur jugement limité et relatif d'accepter l'infini et l'absolu? » Le fait extérieur ne saurait donc être en lui-même une autorité. Cette autorité nous ne la trouverons pas davantage dans l'esprit, c'est-à-dire dans la raison ou dans l'opération mentale, mais uniquement dans la personnalité dont on invoque la raison dans le moi « qui n'est qu'une autre manière de nommer la conscience. » Tant qu'une chose paraît vraie à mon moi, c'est en vain qu'on essayera de m'imposer la thèse contraire au nom de quelque autorité extérieure que ce soit. La valeur normative que j'accorderai dès lors à la Bible ne proviendra pas de telle parole de celle-ci, mais du fait qu'elle répond aux aspirations de mon moi, qu'elle satisfait les besoins de ma conscience. Cette autorité suprême du moi, l'auteur en indique les conséquences dans le domaine de l'art, auquel est laissée la création de l'idéal de chaque époque, et dans le domaine politique, où le droit des minorités doit être respecté par les majorités. D. P.

REVUES

THEOLOGISCHE STUDIEN UND KRITIKEN.

Directeurs : MM. Riehm et Köstlin, à Halle. — *Année 1876.*

Première livraison.

KÖSTLIN. Les preuves de l'existence de Dieu. (2e article.)
ROTERMUND. D'Ephraïm à Golgatha.

[1] *De l'autorité ou la philosophie du personnalisme,* par Dwight H. Olmstead. Broch. de 34 pag. in-8. 1874.